

## RAPPORT DE TRANSPARENCE DSA 2025

---

- ✓ Nombre d'injonctions reçues des autorités via le formulaire DSA pour retirer des contenus illicites ou fournir des informations, avec une ventilation par type d'autorité et base juridique invoquée :
  - 0
- ✓ Les actions de modération prises volontairement, y compris les décisions automatisées et humaines (retraits de contenus, désactivations de comptes, restrictions de visibilité, etc.) :
  - Retraits de fiches produits marketplace dont la preuve de la contrefaçon a été rapportée à Conforama
  - Retrait d'une fiche produit marketplace concernant une trottinette non conforme aux exigences de sécurité
  - Produits de vendeurs marketplace désactivés à la suite d'erreurs manifestes sur les prix de vente affichés
- ✓ Le nombre de plaintes reçues et traitées via le via le formulaire DSA :
  - 24
- ✓ Les signaux reçus de signaleurs de confiance via le formulaire DSA :
  - 0